



A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres
A l'attention du Service Population et Cartes
d'identité

Votre correspondant Christophe VERSCHOORE	T 02 518 20 46	Votre référence	Annexes 1
E-mail christophe.verschoore@rrn.fgov.be	F 02 518 25 46	Notre référence III21/724/R/3590/15	Bruxelles

14 -09- 2015

Cartes électroniques pour étrangers – Mise en place d'un système de convocation en vue du renouvellement des cartes électroniques à partir du 1^{er} octobre 2015.

Madame, Monsieur

Afin de répondre positivement à une interpellation du Médiateur fédéral envers l'Office des étrangers et dans un souci d'égalité et de non-discrimination, je vous informe que mes services ont développé un système de convocation automatique pour les ressortissants étrangers disposant d'un séjour illimité pour lequel le renouvellement des cartes électroniques n'est pas soumis à l'autorisation de l'administration de l'Office des étrangers.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les cartes électroniques pour étrangers **B, C, D, E, E+, F et F+** feront donc l'objet de convocations en vue de leur renouvellement, à l'instar de ce qui se fait pour les cartes d'identité électroniques de Belges.

Les convocations pour les étrangers seront envoyées de la même manière que les convocations pour les Belges.

Vous trouverez, en annexe et pour votre parfaite information, le modèle de convocation concernant le renouvellement des cartes électroniques pour étrangers. Je vous renvoie également aux Instructions générales de l'Office des étrangers relatives aux cartes électroniques pour étrangers et à certains documents de séjour (chapitre 8 et nouvelles annexes 24, 25 et 26).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques WIRTZ

Pour le Directeur général, *obstant,*

E. VAN VERDEGEM
Conseiller général

Parc Atrium
Rue des Colonies 11
1000 Bruxelles

T 02 518 21 31
F 02 518 26 31

callcenter.rrn@rrn.fgov.be
www.ibz.rrn.fgov.be